

BILLETS ÉMIS PAR LA BANQUE DE FRANCE

1800 - 2001

100 francs BDF type 1978 « Delacroix »

BDF197801

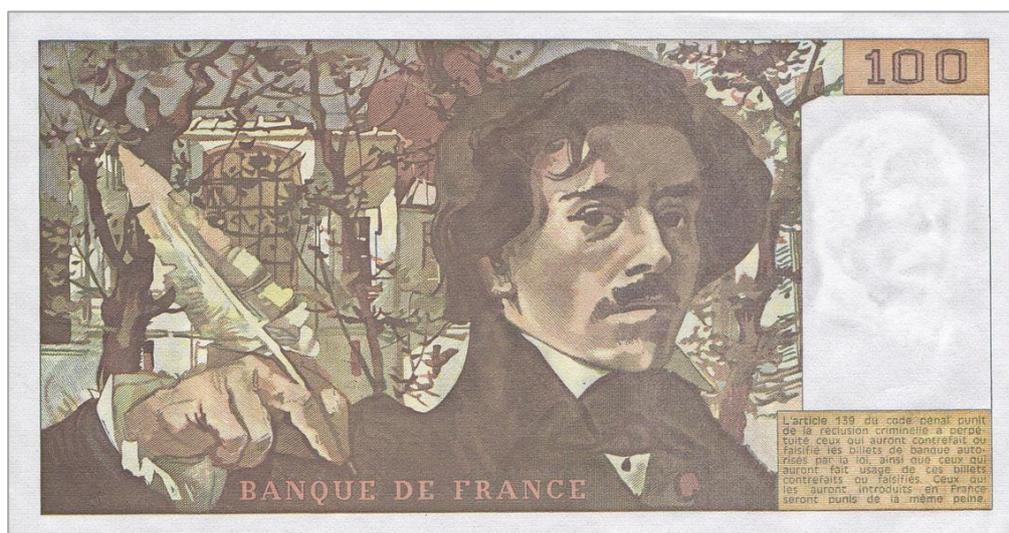
Recto



Filigrane
vu côté recto
et par
transparence
face à la
lumière



Verso



1 ^{ère} autorisation de création de séries	Mise en circulation	Début du retrait	Privation du cours légal
24 mars 1978	2 août 1979	1 ^{er} février 1999	1 ^{er} février 2009

Origine, caractéristiques et éléments nouveaux de sécurité

Ce billet est créé dans le contexte du renouvellement de toutes les coupures engagé à la fin des années 1960 pour répondre à une double préoccupation : doter les billets d'une nouvelle protection contre la reproduction photographique et moderniser leur ornementation. La Banque de France s'adresse de nouveau à Lucien Fontanarosa, peintre français très actif dans l'émergence d'une nouvelle peinture figurative à l'écart de l'art abstrait. La couleur dominante est cette fois-ci un brun dont les différentes nuances perturbent la reproduction photographique et imprimée. Ce billet reçoit également, pour la première fois, une impression tactile à l'usage des malvoyants (trois points noirs placés en bas à gauche au recto) et un pavé gris foncé destiné à la reconnaissance rapide par les automates bancaires (également en bas à gauche au recto). Son papier possède par ailleurs une nouvelle particularité, invisible à l'œil nu, également destiné aux automates : une série de neuf pavés légèrement plus épais et masqués par les impressions.

La production de cette coupure a connu les nombreuses évolutions techniques engagées pour la modernisation des équipements (création graphique, production du papier en continu, impression en bobines, contrôle qualité automatisé, tri des coupures revenant de circulation...). Il en a résulté de nombreuses variations dans ses caractéristiques techniques, les dimensions du filigrane et le rendu visuel des portraits et des détails ornementaux.

Papier	format en mm	85 x 160	force en g/m ²	57	nature	Coton et ramie
--------	--------------	----------	---------------------------	----	--------	----------------

Procédés d'impression	recto	Offset sec en quatre couleurs (jaune, rouge, violet et bleu foncé) pour la vignette, et en noir pour les signatures et les indices ; taille-douce noire pour rehausser les traits majeurs de la vignette.
	verso	Offset sec en quatre couleurs (jaune, rouge, bleu clair et bleu foncé).

Illustrations recto	Reproduction d'un autoportrait d'Eugène Delacroix peintre français du XIX ^e siècle ; à droite, un détail du tableau « La Liberté guidant le peuple » peint en 1830 et conservé au Musée du Louvre.
---------------------	---

verso	Portrait de Delacroix, à l'identique inversé du recto, écrivant son journal dans son appartement de la place Furstenberg à Paris en arrière-plan.
-------	---

filigrane	Portrait de Delacroix de trois quart.
-----------	---------------------------------------

Indices	Numéro (sur le billet ci-dessus : 000016), série (A.19), numéro de contrôle (0450000016) et millésime (1979)
---------	--

Signataires	Secrétaire général, contrôleur général, caissier général
-------------	--

Conception	Banque de France
------------	------------------

Vignettes	Recto et verso par Lucien Fontanarosa
-----------	---------------------------------------

Gravure	Couleurs du recto gravées par Henri Renaud, taille-douce par Jacques Combet et couleurs du verso Jacques Jubert
---------	---

Papeterie	Banque de France
-----------	------------------

Impression	Banque de France
------------	------------------

Trois combinaisons de signataires

- | | |
|------------|---|
| Précisions | a) Pierre Strohl - Gilbert Bouchet - Jean-Jacques Tronche
Cas particulier : sur de nombreux billets des quatre premiers alphabets, le texte « CENT FRANCS » situé en haut à gauche est imprimé de façon irrégulière : les hachures obliques qui garnissent l'intérieur des lettres sont trop claires ou même imperceptibles (alphabet 1 notamment). |
| | b) Pierre Strohl – Jean-Jacques Tronche – Bernard Dentaud |
| | c) Pierre Strohl – Denis Ferman – Bernard Dentaud |

Type 1978 adapté 1989A (BDF198901)

Une partie des impressions noires (indices, millésime, signatures) est désormais imprimée en encre magnétique (à partir de l'alphabet 128 imprimé en février 1989 : 128 à 134, 140 à 142, 144 à 148, 154 à 156, 170 à 172, 181 à 187, 202 et 203).

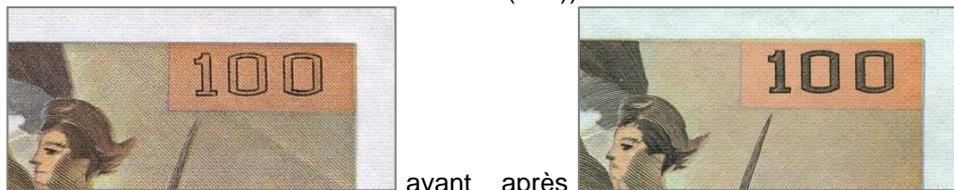
Ce type adapté 1989A est imprimé, comme le type 1978, sur les lignes de production en feuilles en usage depuis le milieu des années 1970 (machines d'impression créées ou modifiées par la Banque de France).

Une combinaison de signataires

- a) Denis Ferman – Bernard Dentaud – André Charriau

Type 1978 adapté 1989B (BDF198902)

Impression en taille-douce et tonalité générale plus sombres ; le chiffre « 100 » au recto comporte désormais des hachures ; signatures et millésime imprimés en taille-douce ; réduction du nombre de séries par alphabet : 18 par alphabet au lieu de 25 mais sans modification du calcul du numéro de contrôle (alphabets imprimés à partir d'octobre 1989 sur ligne de production en bobines larges à plusieurs billets de front (135 à 139, 149 à 153, 157 à 169, 173 à 179, 188 et 189) et sur ligne de production en bobines étroites à un seul billet de front (180)).



Une combinaison de signataires

- a) Denis Ferman – Bernard Dentaud – André Charriau

Type 1978 adapté 1989C (BDF198903)

Signatures et millésime imprimés en typographie (alphabet imprimé sur ligne de production en bobines étroites à un seul billet de front : 143).

Une combinaison de signataires

- a) Denis Ferman – Bernard Dentaud – André Charriau

Type 1978 adapté 1991 (BDF199101)

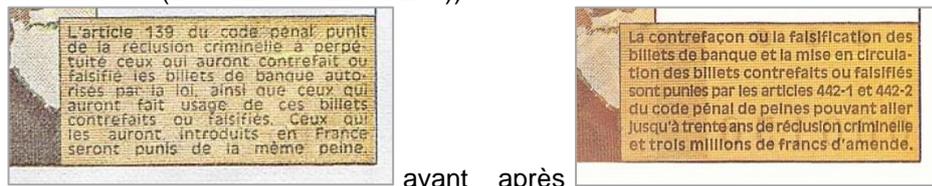
Réduction de l'épaisseur du billet ; tactilité plus forte de l'impression en taille-douce ; recto très satiné (alphabets imprimés à partir de novembre 1991 sur ligne de production en feuilles modernisée : 190 à 201, 204 à 205, 207 à 252, 254 à 256).

Une combinaison de signataires

- a) Didier Bruneel – Bernard Dentaud – André Charriau
Cas particuliers : sur certains alphabets, l'accentuation du mot « SECRÉTAIRE » est inexistante.

Type 1978 modifié 1995A (BDF199502)

Changement de code pénal (alphabets imprimés sur ligne de production en bobines étroites à un seul billet de front en 1995 (260 et 271) et sur ligne de production en bobines à plusieurs billets de front à partir de septembre 1995 (261 à 270 et 279 à 284)).



Une combinaison de signataires

- a) Didier Bruneel – Jean Bonnardin – Claude Vigier

Type 1978 modifié 1995B (BDF199503)

Tactilité forte de l'impression en taille-douce ; recto très satiné ; papier mince (alphabets imprimés à partir de juillet 1995 sur ligne de production en feuilles modernisée : 257 à 259, 272 à 278, 285 à 298).

Une combinaison de signataires

- a) Didier Bruneel – Jean Bonnardin – Claude Vigier

Montant total autorisé en création (24 mars 1978 – 6 novembre 1996)

657,1 milliards de francs, soit 6,571 milliards de billets (157 alphabets de 25 millions de billets et 147 alphabets de 18 millions de billets).

Nota : un alphabet compte, selon les variétés indiquées ci-dessus :

- 25 séries d'un million de billets identifiées chacune par une lettre (sauf la lettre i).
- 18 séries d'un million de billets identifiées chacune par une lettre (sauf les lettres i et t à z).

Genèse

Création initiale du billet pour impression typographique



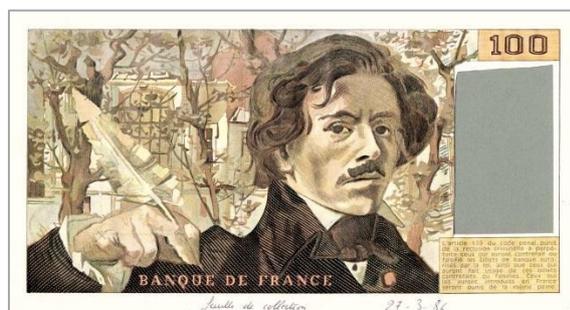
Épreuves typographiques de création sur papier vélin non filigrané (1973).

Les vignettes recto et verso ont été originellement gravées pour être imprimées en typographie et pour un billet au format 92 x 172 mm. Avec le retrait définitif du billet de 5 francs, puis l'adoption du procédé offset sec, le billet pris les dimensions antérieurement dévolues au 50 francs (85 x 160 mm). Dans le même temps, on alléga la composition en abandonnant le principe de la double présence des indices et en donnant plus de place au filigrane.

Dévelop-
pements

Travaux de recherche en laboratoires

Après sa mise en circulation, la coupure connut, en laboratoires, de nouvelles recherches prospectives. Ces travaux avaient pour objectifs de renforcer la sécurité anti-contrefaçon, de mettre au point une toute nouvelle architecture graphique en vue d'une future gamme de billets, et de disposer de vignettes de réserve en cas de besoin urgent, en réponse par exemple à une contrefaçon dangereuse.



Épreuve de mise au point d'une impression taille-douce brun foncé au verso renforçant la sécurité anti-contrefaçon du portrait (1986).



Épreuves d'imprimante numérique selon une composition graphique plus moderne (1987) qui sera réemployée pour la toute dernière gamme de billets (1993-2001).